

# France - Votre employeur peut être condamné s'il vous dérange en vacances



Les vacances représentent pour tout salarié un moment de repos bien mérité, une période pendant laquelle il peut se déconnecter du travail, se ressourcer et passer du temps avec ses proches. Cependant, il arrive que certains employeurs n'hésitent pas à solliciter leurs employés durant cette période de repos, en envoyant des courriels, en téléphonant, ou en demandant de participer à des réunions virtuelles. Or, cette pratique est non seulement envahissante, mais elle peut également avoir des conséquences juridiques sérieuses pour l'employeur.

## **Le droit à la déconnexion : un principe fondamental**

En France, le droit à la déconnexion est inscrit dans le Code du travail depuis la loi El Khomri de 2016. Ce droit vise à

protéger les salariés de l'intrusion du travail dans leur vie privée, notamment en dehors des heures de travail et pendant les périodes de congés. La loi impose aux entreprises de plus de 50 salariés de négocier les modalités du respect de ce droit avec les représentants du personnel, afin de garantir aux employés une véritable déconnexion.

## **La jurisprudence française : des condamnations exemplaires**

Récemment, plusieurs décisions de justice ont rappelé que le non-respect du droit à la déconnexion pouvait coûter cher à l'employeur. Les tribunaux français ont condamné des entreprises pour avoir perturbé les vacances de leurs employés, considérant que cela constitue une atteinte grave au droit au repos. Par exemple, dans une affaire récente, un cadre supérieur a obtenu des dommages et intérêts après avoir été constamment sollicité par son employeur pendant ses congés. La Cour de cassation a jugé que l'employeur avait manqué à son obligation de garantir un repos effectif à son salarié.

Ces condamnations montrent que les juges français prennent très au sérieux la protection de la vie privée des salariés. Ils considèrent que les vacances sont un moment inviolable, durant lequel le salarié ne doit en aucun cas être perturbé par des sollicitations professionnelles. Toute violation de ce principe peut entraîner des sanctions pour l'employeur, allant du paiement de dommages et intérêts à des amendes plus lourdes en cas de récidive.

## **Les responsabilités de l'employeur**

Pour éviter toute condamnation, les employeurs doivent mettre en place des mesures claires afin de respecter le droit à la déconnexion. Cela inclut la sensibilisation des équipes dirigeantes et des managers aux risques juridiques associés au non-respect des périodes de repos des salariés. Par ailleurs, l'employeur doit s'assurer que les outils de communication (emails, téléphones professionnels, etc.) ne deviennent pas des moyens de pression sur les employés durant leurs congés.

En pratique, cela signifie qu'il ne devrait y avoir aucune communication de la part de l'entreprise vers un salarié en congé, sauf en cas de situation exceptionnelle et urgente, ce qui doit rester strictement encadré.

## **Sources**

- [fr.wikipedia.org - CC-BY-SA 3.0](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_sur_la_d%C3%A9connexion_des_salari%C3%A9s)
-